



PROGRAMME d'accès à l'égalité syndicale

- **Mesures de redressement**
- **Mesures d'égalité des chances**
- **Mesures de soutien**

MESURES DE REDRESSEMENT

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une meilleure représentation des femmes à l'intérieur des structures politiques du SEUAT. Travailler à l'obtention d'une représentation à long terme de 75 % en tenant compte du temps prévu pour effectuer le redressement. 		
Lieux et objectifs	Mesures	Échéancier	Responsables
<u>Congrès SEUAT</u> Objectif 13 : 68% 16 : 70%	<ul style="list-style-type: none"> Que dans la composition de leur délégation, chaque district s'efforce d'atteindre ou de maintenir un % de femmes déléguées égal à l'objectif fixé. Que dans la préparation au Congrès des rappels soient faits. 	Congrès 2013 Congrès 2016	CD CA-CD
<u>Conseil régional</u> Objectif 12-13 : 70% 13-16 : 70%	<ul style="list-style-type: none"> Que lors des élections au Conseil régional, chaque district s'efforce d'atteindre ou de maintenir un % de femmes égal à l'objectif fixé et que des rappels soient faits. Que le Conseil régional invite les assemblées de déléguées et de délégués à obtenir le % visé non atteint avec la délégation en rotation (lorsque applicable). Que le réseau de la condition des femmes examine la représentativité des femmes aux différentes instances chaque année et en fasse rapport au CR. Qu'une évaluation annuelle de l'état de réalisation du programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES) soit faite avec la collaboration du CR. Que dans le cas où les objectifs ne soient pas atteints, que des recommandations soient acheminées pour permettre de les atteindre. 	2013-2016	CD CR-CD Réseau des femmes CR-Réseau des femmes CR-Réseau des femmes
<u>Comités du C.R. et du C.A.</u> Objectif 12-13 : 71% 13-16 : 71%	<ul style="list-style-type: none"> Que pour favoriser la participation des femmes sur les comités et réseaux où elles sont absentes ou nettement sous-représentées, que l'on explique les mandats et les rôles de ces comités en insistant sur l'implication des femmes. Que dans les cas où l'objectif n'est pas atteint, l'on examine les moyens à prendre pour remédier à cette situation. 	2013-2016	CA-Assemblée de déléguées et de délégués CD-CA Réseau des femmes-CR

<p><u>Congrès CSQ</u> 70%</p> <p><u>Instances nationales</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Que dans la composition de la délégation, l'on s'efforce d'atteindre l'objectif. ➤ Que dans chaque district, l'on sollicite les femmes afin d'atteindre l'objectif. ➤ Tenter d'avoir une représentation féminine dans la composition de la délégation. ➤ Maintenir la rotation des directions de district au CF. 	<p>Congrès 2012 Congrès 2015</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>CR-CD</p> <p>CR-CD</p> <p>CA-CR</p> <p>CA-CR</p>
<p>PAES – révision comité janvier 14</p>		<p>Page 2</p>	

MESURES D'ÉGALITÉ DES CHANCES

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Corriger les règles ou pratiques qui peuvent faire obstacles à la participation des femmes à la vie syndicale. • Favoriser l'intégration des nouvelles militantes. 		
Objectifs	Mesures	Échéancier	Responsables
Favoriser une participation plus nombreuse et une prise de parole plus grande de l'ensemble des participantes.	<p>Lors des instances</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer que les règles de procédure soient souples, comprises et assimilées par le plus grand nombre possible. ➤ Continuer d'accorder au besoin, une assistance spéciale de la présidence des débats pour les interventions. ➤ S'assurer que les débats se déroulent dans un climat respectueux. ➤ Prévoir de façon régulière du travail en atelier ou d'autres méthodes de discussion à l'intérieur des instances¹. ➤ Maintenir le concept d'activité sociale lors des instances pour faciliter l'intégration des participantes. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>Présidence des débats</p> <p>Présidence des débats</p> <p>Présidence des débats CA-CD</p> <p>CA-CD</p>
Permettre l'implication d'un plus grand nombre de femmes notamment les personnes en responsabilités parentales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la réflexion sur les façons de faire le travail syndical, en cherchant des pistes de solutions liées : au partage du travail, au partage des postes de responsabilités, à la durée des mandats, au recrutement de la relève, etc. ➤ Maintenir si possible un certain nombre d'assemblées de déléguées et de délégués ainsi que des conseils de district sur le temps de travail. ➤ Tenir à l'occasion, dans les districts, des réseaux ou comités en tenant compte des budgets de fonctionnement disponibles et de l'intérêt des membres. ➤ Utiliser des moyens technologiques disponibles pour la tenue de certains réseaux ou comités lorsque le contexte s'y prête. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>Toutes les instances</p> <p>CA-CD</p> <p>CA-réseaux et comités</p> <p>CA-réseaux et comités</p>

¹ Assemblée de déléguées et de délégués
Conseil de district
Conseil régional
Congrès

Prendre en compte dans le choix des priorités du SEUAT, la réalité des femmes et les revendications du mouvement des femmes afin que les membres se sentent plus concernées par les orientations générales ou le travail syndical à faire	➤ Continuer de prévoir à l'intérieur des instances, des activités de réflexion sur des thèmes relatifs à la réalité des femmes ou des rapports sociaux entre les sexes.	En continu	CA
	➤ Que le 8 mars, journée internationale des femmes soit soulignée dans chaque district.	En continu	Réseau des femmes-CD
	➤ Continuer à bien situer dans l'horaire des réunions, les dossiers de la condition des femmes.	En continu	CA- Présidence des débats
	➤ Continuer d'assurer la participation du SEUAT au réseau des femmes de la Centrale.	En continu	CA-CR
	➤ Continuer d'assurer, dans le cadre de l'éducation syndicale, la participation de représentantes au réseau, à des sessions de formation relative à la condition des femmes, en tenant compte des ressources financières disponibles.	En Continu	CA-CR
	➤ Terminer les travaux concernant la politique relative à la violence et au harcèlement et s'assurer de son adoption par le CR.	2013-2014	CA
	➤ S'assurer du fonctionnement du comité lors d'une plainte.	En continu	CA-CR

MESURES DE SOUTIEN

Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> • Solutionner certains problèmes que rencontrent les militantes notamment celles en responsabilités parentales qui participent à la vie syndicale. 		
Objectifs spécifiques	Mesures	Échéancier	Responsable
Soutenir les militantes qui ont des responsabilités parentales.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir la politique des frais de garde et s'assurer qu'elle soit révisée en tenant compte de la fluctuation des coûts de ce service. ➤ Favoriser la tenue des réunions syndicales sur le temps de travail et respecter l'heure prévue du début et de la fin. 	<p style="text-align: center;">En continu</p> <p style="text-align: center;">En continu</p>	<p style="text-align: center;">Comité de finances-CR Réseau des femmes Toutes les instances</p>
Soutenir les nouvelles personnes élues.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la formule mentorat des nouvelles élues dans les instances et les comités. 	<p style="text-align: center;">En continu</p>	<p style="text-align: center;">CD</p>
Accorder les ressources financières adéquates au réseau de la condition des femmes et aux dossiers concernant la réalité des femmes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accorder des budgets suffisants au réseau de la condition des femmes du SEUAT pour tenir un minimum de 2 rencontres par année. ➤ Continuer d'accorder une somme supplémentaire équivalente à 5 jours de libération occasionnelle (environ 1000\$) pour assurer une représentation lors de diverses activités et rencontres reliées au dossier de la condition des femmes. 	<p style="text-align: center;">En continu</p> <p style="text-align: center;">En continu</p>	<p style="text-align: center;">Comité de finances CR</p> <p style="text-align: center;">Comité de finances CR</p>